

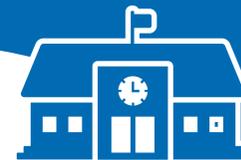
OEPRE

Ouvrir l'École aux Parents
pour la Réussite des Enfants

Une programmation
en
dix
thématiques



CE PROJET EST COFINANCÉ
PAR L'UNION EUROPÉENNE.
L'EUROPE S'ENGAGE EN FRANCE
POUR LA COMPÉTITIVITÉ
RÉGIONALE ET L'EMPLOI



école

Cheffe de projet
Sophie BENOIST

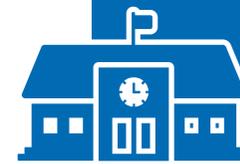
Auteurs
Marie LAPARADE
Formatrice, conseillère pédagogique
pour les ASL (RADYA)

Dominique LEVET
Professeur, référent pédagogique
pour les publics allophones
(DSDEN 93/Rectorat de Créteil)

Degré
1

Une programmation

en
dix
thématiques



école

1 Les locaux de l'école

6 Le travail à la maison

2 Les intervenants
et leurs fonctions

7 La participation
à la vie de l'école

3 Le matériel scolaire

8 Évaluations scolaires et
rencontre avec le professeur

4 Une journée à l'école

9 Les dispositifs d'aide
et de remédiation

5 Les apprentissages
scolaires

10 Autour de l'école

Degré
1

Programmation, progression et contenus



1^{ER} TRIMESTRE

- ▶ Inscription dans l'établissement (SEQ 1/2)
- ▶ Renseignement des fiches école (SEQ 2/4)
- ▶ Réunion d'information parents/professeur (SEQ 1/2/7)
- ▶ Inscription à la cantine (SEQ 2/4)
- ▶ Acquisition des fournitures scolaires (SEQ 3)
- ▶ Coopérative et assurance scolaires (SEQ 7)
- ▶ Élection des délégués de parents d'élèves (SEQ 7)
- ▶ Connaissance des règles de vie scolaire (SEQ 4/5/7)
- ▶ Aides financières (SEQ 3)
- ▶ Inscription à une activité sportive (SEQ 2/10)
- ▶ Information sur les projets (SEQ 7/10)
- ▶ Contact et rencontre avec le professeur (SEQ 7/8/9)
- ▶ Participation à la remise du livret (SEQ 7/8)

2^E TRIMESTRE

- ▶ Connaissance des règles de vie scolaire (SEQ 4/5/7)
- ▶ Inscription à une activité sportive (SEQ 2/10)
- ▶ Information sur les projets (SEQ 7/10)
- ▶ Accompagnement du travail à la maison (SEQ 6)
- ▶ Inscription aux remédiations (SEQ 9)
- ▶ Contact et rencontre avec le professeur (SEQ 7/8/9)
- ▶ Participation à la remise de bulletins (SEQ 7/8)

3^E TRIMESTRE

- ▶ Connaissance des règles de vie scolaire (SEQ 4/5/7)
- ▶ Participation à une fête ou sortie scolaire (SEQ 7)
- ▶ Connaissance des structures sociales, médicales et culturelles extérieures à l'école (SEQ 9/10)
- ▶ Contact et rencontre avec le professeur (SEQ 7/8/9)
- ▶ Participation à la remise des livrets (SEQ 7/8)
- ▶ Inscription aux remédiations (SEQ 9)
- ▶ Inscription à l'établissement futur (SEQ 1/2)

1 Les locaux de l'école

Visite de l'école
Coordonnées et site Internet
Espaces administratifs et espaces élèves
Symboles et valeurs républicaines

2 Les intervenants et leurs fonctions

Présentation des professionnels
Identification de leurs domaines
Démarches auprès de l'école
Modalités d'inscription à la cantine et aux activités

3 Le matériel scolaire

Fournitures, matériel scolaire et lieux d'achats
Listes de rentrée
Cahier de vie et de correspondance
Manuels - Organisation du cartable
Aides financières

4 Une journée à l'école

Objectifs de l'école
Emploi du temps
APC et activités périscolaires
Règles d'entrée et de sortie
Temps libre de l'élève
Prévention des pratiques dangereuses
Organisation du cartable
Restauration et particularités alimentaires

5 Les apprentissages scolaires

Disciplines enseignées
Manuels
Assiduité
Objectifs des apprentissages

6 Le travail à la maison

Utilisation d'un agenda ou cahier de textes
Disciplines
Lexique des consignes
Accompagnement du travail scolaire
« Faire ses devoirs » ?

7 La participation à la vie de l'école

Réponses aux messages de l'école
Cahier de correspondance
Élection des délégués de parents d'élèves
Valeurs républicaines
Règles de vie scolaire
Assurance et coopérative scolaires
Fêtes et sorties

8 Évaluations scolaires et rencontre avec le professeur

Travail attendu et résultats
Notes et évaluations
Livret Personnel de Compétences
Rencontre avec le professeur de son enfant

9 Les dispositifs d'aide et de remédiation

RASED
Aide aux devoirs
Classe à besoins spécifiques
Rencontre avec un professeur
Dispositifs du collège
Structures d'aide médicale

10 Autour de l'école

Organisation et institutions du territoire
Partenaires extérieurs
Activités sportives et culturelles environnantes
Structures médicales et aides sociales

Évaluation diagnostique



NOM : _____ ÉCOLE : _____
 PRÉNOM : _____ VILLE : _____

20__ - 20__



COMPÉTENCES SOCIALES

Se familiariser avec les locaux accessibles aux parents et savoir où s'adresser pour une démarche spécifique.			
Utiliser les outils de communication en lien avec l'établissement scolaire et maîtriser l'utilisation du cahier de liaison.			
Identifier les intervenants d'un établissement scolaire et pouvoir s'adresser, en fonction de sa demande, au bon interlocuteur.			
Connaître les procédures de rencontre, pouvoir rencontrer un enseignant et échanger sur les résultats de son enfant.			
Pouvoir questionner un professeur sur une liste de fournitures et se les procurer aux meilleures conditions.			
Connaître les conditions d'obtention des aides financières et identifier les services d'accompagnement social et médical.			
Aider son enfant à préparer son cartable et à préparer son matériel.			
Comprendre l'organisation du temps scolaire pour être en mesure de l'aider dans son travail.			
Connaître les contenus des programmes scolaires et le travail effectué en classe.			
Pouvoir répondre aux propositions du système scolaire.			
Comprendre le travail scolaire de son enfant et l'accompagner dans l'organisation et la réalisation de celui-ci.			
Être en connaissance des règles de l'institution, gratuité, mixité, laïcité et les attitudes attendues.			
Être en capacité de partager et éventuellement de se présenter à une élection de délégués de parents.			
Connaître les contenus et les modalités des évaluations scolaires.			



COMPÉTENCES LINGUISTIQUES - A1

Connaître l'organisation de l'aide scolaire et pouvoir adhérer aux propositions existantes de remédiation.			
Comprendre le cursus scolaire et participer au choix d'orientation proposé à son enfant.			
Connaître les structures municipales et les associations environnantes.			
Pouvoir assurer le suivi médical indispensable à son enfant.			
RO/Comprendre des expressions simples dans une situation de communication si l'interlocuteur parle lentement, distinctement.			
PO/Participer à une interaction ordinaire avec un personnel de l'établissement afin obtenir un renseignement sur la vie scolaire de l'enfant.			
RE/Reconnaître des expressions et des noms courants liés à la scolarité.			
RE/Repérer et comprendre, dans un texte court du cahier de vie ou de correspondance, des données chiffrées, des noms propres et d'autres informations visuellement saillantes.			
RE/Identifier globalement, à leur aspect et leur typographie, la fonction de certains textes ordinaires de l'environnement quotidien ou du milieu scolaire et anticiper partiellement sur leur contenu possible.			
PE/(pour les apprenants ne possédant pas de système graphique) : Recopier à partir d'éléments prélevés dans un écrit, ou écrire un message court en vue d'une prise de rendez-vous.			
PE/(pour les apprenants possédant un système graphique) : Recopier des messages ou des mots isolés, écrire des mots, des chiffres et des dates.			
PE/Créer une signature personnalisée et l'utiliser conformément aux usages sociaux.			



COMPÉTENCES LINGUISTIQUES - A2

RO/Suivre ce qui est dit à débit très lent avec une diction soignée et des pauses lui laissant le temps de saisir le sens.			
RO/Comprendre des questions et des conseils et suivre des consignes courtes et simples.			
PO/Communiquer de façon simple si l'interlocuteur reformule ses phrases lentement et l'aide à formuler ce qu'il essaie de dire.			
PO/Poser des questions simples sur des besoins immédiats liés à la vie scolaire.			
RE/Comprendre l'idée générale de textes simples donnant des informations et des descriptions courtes, contenant des images.			
RE/Comprendre des consignes simples et courtes.			
PE/Écrire des messages simples et courts.			
PE/Remplir une fiche de renseignements personnels ou un formulaire d'inscription, noter les coordonnées d'un collège.			
RO/Comprendre le sujet d'une discussion claire et lente qu'il écoute.			
PO Avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, il ne comprend pas assez pour poursuivre une conversation.			
RE/Comprendre des textes courts et simples écrits en langue quotidienne courante.			
PE/Ecrire des notes et des messages simples et courts concernant la vie quotidienne.			

▶ RO = Réception Orale ▶ RE = Réception Ecrite
 ▶ PO = Production Orale ▶ PE = Production Ecrite

Information pour la mise en place d'un atelier



PRÉSENTATION

La participation d'un nombre conséquent de parents d'élèves au sein des ateliers demeure toujours un but à atteindre. Une mobilisation dans et hors de l'établissement scolaire est donc à construire pour atteindre cet objectif raisonnable d'une quinzaine de participants réguliers.

Cette fiche-outil est un rappel des actions d'information indispensables à mener en direction des acteurs de l'école ou du collège et à l'extérieur de ceux-ci, pour permettre de sensibiliser nombre de parents d'élèves, notamment les plus éloignés.

Un établissement scolaire n'est généralement pas tenu d'aller à la recherche de ses élèves, ceux-ci y venant plutôt naturellement. En revanche, les actions qui s'adressent aux parents de nos élèves nécessitent une démarche différente, volontariste et innovante.

L'ouverture d'un atelier pour parents au sein d'un établissement scolaire oblige sa direction à repenser les pratiques de communication qu'elle doit mettre en place. Une réflexion sur la place du parent dans l'établissement, sur son rôle de partenaire indispensable de l'école et sur cette co-éducation à construire.



ACTIONS D'INFORMATION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Une communication spécifique est à mener dans un établissement scolaire lors de l'ouverture d'un atelier **Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants** :

- ▶ auprès des parents lors de l'inscription de l'élève
- ▶ lors de la journée de pré-rentrée avec les directions et les professeurs des écoles, des collèges et des lycées
- ▶ pendant les réunions parents-établissement scolaire
- ▶ auprès du Conseiller Principal d'Education et de la vie scolaire, assistants pédagogiques et d'éducation en collège et lycée
- ▶ auprès de l'assistante sociale, de l'infirmière, en collège et lycée
- ▶ avec le coordonnateur Réseau Education Prioritaire, si l'établissement est classé REP ou REP + et des adultes relais s'il en existe
- ▶ en direction des professionnels, administratifs, territoriaux, de l'établissement comme les personnels de cantine, la gardienne
- ▶ en direction des représentants des associations de parents d'élèves
- ▶ lors de contacts avec des directions et des professeurs des établissements scolaires de proximité ou de réseau le cas échéant
- ▶ en direction des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles dans les écoles maternelles proches
- ▶ vers les parents de l'Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A, ex classe d'accueil) de l'école, du collège ou du lycée et des établissements proches.



ACTIONS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE

Une information sur l'existence d'un atelier **Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants** doit également être réalisée en direction :

- ▶ des services municipaux : Education, Politique de la Ville
- ▶ des référents municipaux Programme de Réussite Educative, Contrat Cohésion Sociale, des assistantes sociales de secteur,...
- ▶ des maisons de quartier, associations, centres sociaux et culturels,...
- ▶ de toutes les structures qui mettent en place des actions de soutien scolaire.

L'information sera également diffusée dans les différentes fêtes ou regroupements de quartier.



MOYENS DE COMMUNICATION

- ▶ Le site Internet du collège,
- ▶ des articles dans la presse municipale,
- ▶ des affiches dans les lieux-clefs de l'école ou du collège,
- ▶ des « flyers » avec objectifs simples de l'atelier, horaires et téléphone du référent,
- ▶ des mots dans les carnets de liaison,
- ▶ des SMS à tous les parents d'élèves,
- ▶ des contacts avec les référents Programme de Réussite Educative (PRE) de la ville, du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) de la Caisse d'Allocations Familiales (branche Familles), avec les référents de structures de proximité (maison de quartier, associations, centres sociaux,...

Animation de l'atelier et gestion de l'hétérogénéité



PRÉSENTATION

La particularité de ces ateliers est d'être constituée de participants réunis par un besoin commun plutôt que par niveaux linguistiques. Certains ont été scolarisés, d'autres non, mais tous possèdent des compétences différentes qui leur permettent de travailler ensemble et d'adhérer aux contenus thématiques proposés. Et c'est à partir de ce constat que l'on peut trouver des solutions pour gérer au mieux les difficultés liées à l'hétérogénéité.



INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS DANS L'ATELIER

Faire intervenir des professionnels dans l'atelier a un double intérêt. D'abord celui d'apporter des informations précises sur une fonction, informations que n'a pas forcément le formateur, et surtout de confronter les participants au réel, à des interlocuteurs qu'ils n'oseraient peut-être pas rencontrer seuls. Le contexte sécurisant de l'atelier permet de lever des freins, de donner confiance aux participants et de développer leur capacité à communiquer.

Les intervenants invités et volontaires peuvent être des professionnels de l'école ou du collège (Conseiller Principal d'Education, professeur, Conseiller d'Orientation Psychologue, directeur/principal, infirmière ...) ou de structures de proximité (maison de quartier, association, ...)

Ces interventions sont bien sûr prétexte à un travail de la langue, développé dans la fiche : Visite d'un professionnel.



ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Varier les modalités d'animation

Alterner des activités en collectif, binômes et petits groupes.

Le professeur/formateur peut faire travailler les participants en **petits groupes de même niveau linguistique** et proposer des activités développant des compétences différentes (orales avec certains tandis que d'autres auront une activité d'écrit) ou des activités communes mais avec des consignes différenciées en fonction des niveaux linguistiques des participants.

Il peut également réunir les participants en petits groupes mélangeant les niveaux linguistiques, proposer des activités communes, mais s'appuyer sur les compétences complémentaires des participants pour qu'ils s'entraident (une personne sachant lire mais plus débutante à l'oral et une personne non lectrice mais maîtrisant l'oral pourront travailler ensemble pour réaliser leur tâche). Ce type d'activité permet de lever des représentations négatives sur le fait de faire travailler ensemble public scolarisé et non scolarisé.

Utiliser des documents authentiques comme supports d'activité

Ce sont ceux que les participants vont avoir à utiliser dans la vie quotidienne et ils sont généralement assez riches et complexes pour être exploités à des niveaux différents. Le professeur/formateur qui anime l'atelier va devoir

préparer des activités et des consignes différenciées pour chaque support proposé, ce qui va permettre à des participants de niveaux différents de trouver leur place et de s'inscrire dans l'activité. Les établissements scolaires proposent de nombreux outils comme les emplois du temps, les règlements intérieurs, les carnets de liaison et de correspondance, les évaluations et bulletins trimestriels, les fiches de dialogue qui devront être travaillés dans les ateliers.

Gérer les prises de parole

Susciter ainsi l'expression orale des plus réservés ou débutants en les aidant à s'exprimer. Les participants peuvent bien sûr se sentir plus à l'aise dans l'expression orale s'ils sont en groupes restreints que face au grand groupe.

Varier les formes d'activité

Introduire des jeux qui permettent le dialogue, les échanges et la participation orale.

Proposer des activités d'auto-évaluation

Elles vont permettre de vérifier les acquisitions de chaque participant et de valoriser ses compétences.

Recourir à la traduction

Ne pas hésiter à demander à un participant de traduire en cas de besoin pour éviter l'isolement d'une personne très débutante à l'oral. La traduction ne doit bien sûr pas être systématique, mais quand il existe de grands écarts dans un groupe à l'oral, elle permettra aux débutants de ne pas se décourager.

Annoncer les objectifs des séances à venir



ACCUEIL ET ORGANISATION DE L'ATELIER

Créer une dynamique de groupe pour favoriser le travail collaboratif :

- ▶ Proposer en début de session des activités de mémorisation des prénoms des participants (jeu de balle, pratiques théâtrales...)
- ▶ Privilégier une organisation spatiale de l'atelier en îlots. Cette organisation est la plus propice à la mise en activité en petits groupes et elle permet que les participants se découvrent plus facilement et travaillent ensemble. La conduite frontale est inappropriée car elle induit une relation hiérarchisée, alors qu'il faut concevoir l'atelier comme un lieu d'apprentissage qui s'appuie sur une dynamique de groupe, un travail collaboratif, d'entraide et une relation interactive entre les participants et le professeur ou le formateur.



ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE

- ▶ Mettre en commun les connaissances des participants.
- ▶ Identifier les différents messages de l'école transmis aux parents.
- ▶ Informer sur le caractère nécessaire et indispensable d'une assurance scolaire.
- ▶ S'interroger sur les règles de l'école.
- ▶ Comprendre l'importance d'un vote et le rôle des délégués de parents d'élèves.



ACTIVITÉS D'EXPLORATION

- ▶ Repérer les informations essentielles dans différents messages.
- ▶ Expliciter le rôle de la coopérative.
- ▶ Évoquer la protection des dommages causés ou subis par l'enfant.
- ▶ Découvrir les contenus du règlement intérieur de l'école.
- ▶ Pouvoir participer aux élections.



ACTIVITÉS D'APPROPRIATION

- ▶ Répondre à l'invitation à une réunion de parents sur le carnet de liaison.
- ▶ S'organiser pour participer à une sortie ou à une fête de l'école.
- ▶ Repérer les droits et devoirs des élèves dans le règlement intérieur.
- ▶ Détailler des missions des délégués.



COMPÉTENCES SOCIALES VISÉES

- ▶ Transmettre à son enfant les règles d'organisation de la vie scolaire.
- ▶ S'approprier les règles de l'institution : gratuité, mixité, laïcité et les attitudes et comportements attendus.
- ▶ Être en capacité de participer et de se présenter à une élection.



COMPÉTENCES LINGUISTIQUES VISÉES

A1.1/Production Ecrite 3

pour apprenant possédant un système graphique :

Recopier des messages ou des mots isolés (liste d'achats, réponse à un enseignant, billet d'absence, ...) écrire des mots, des chiffres et des dates...

A1/Réception Orale 1

Suivre ce qui est dit à débit très lent avec une diction soignée et des pauses lui laissant le temps de saisir le sens.

A1/Production Orale 1

Communiquer, de façon simple, si l'interlocuteur reformule ses phrases lentement et l'aide à formuler ce qu'il essaie de dire.

A2/Réception Ecrite

Comprendre des textes courts et simples écrits en langue quotidienne courante (règlement de l'école, mots du carnets, professions de foi, ...).



TRANSITIONS DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE

- ▶ **De la GS (Grande Section) au CP (Cours Préparatoire) :**
L'importance des moments festifs se réduit en élémentaire.
- ▶ **De l'école au collège :**
La coopérative scolaire devient le fonds social collégien.
Les parents sont associés au conseil de classe.



THÈMES LIÉS AUX Valeurs Républicaines

L'expression démocratique des parents d'élèves, la représentativité, (liberté, égalité), les règles de la vie scolaire (fraternité, mixité et laïcité)



SUPPORTS ASSOCIÉS

- ▶ Mots d'information dans un carnet de liaison, profession de foi, programme, bulletin de vote, règlement intérieur
- ▶ Films et documents audio :
Election des représentants de parents d'élèves
Sortie au théâtre en petite section
Réunion de parents en CP



DÉCOUVERTE



- ▶ **Mettre en commun les connaissances des participants.**
- Interroger oralement : Quand venez-vous à l'école ? Dans quel but ? De quelle manière y êtes-vous invités ?
- ▶ **Identifier les différents messages de l'école transmis aux parents.**
- Repérer les différents mots dans les carnets d'élèves et les classer par sujet : réunion, assurance scolaire, coopérative, sorties, voyages et fêtes, des absences, ...
- ▶ **Informier sur le caractère nécessaire et indispensable d'une assurance scolaire.**
- Aborder les incidents possibles et les conséquences qu'ils peuvent entraîner.
- ▶ **S'interroger sur les règles de l'école.**
- Poursuivre le questionnement.
- Que connaissez-vous des règles de l'école ? Pourquoi existent-elles ? Que se passe-t-il si on ne les respecte pas ? Comment s'appelle le document qui les regroupe ? (FICHES 7/D ET 7/F)
- ▶ **Comprendre l'importance d'un vote et le rôle des délégués de parents d'élèves.**
- Solliciter les connaissances des parents. Avez-vous déjà voté auparavant ? Comment se déroule une élection ? Est-ce important de voter ? Pour quelles raisons ?
- Présenter les fonctions des délégués de parents d'élèves.

A1/PO-1

EXPLORATION



- ▶ **Repérer les informations essentielles dans différents messages.**
- Identifier les informations saillantes : thème, jour, horaire et lieu pour une réunion de parents, jour et heure concernés pour l'absence d'un professeur, participation demandée pour une sortie, somme d'argent pour la coopérative, justificatif pour une assurance, modalités d'un voyage scolaire (classe verte, de neige, de mer...), dates de vacances...
- ▶ **Expliciter le rôle de la coopérative.**
- Préciser l'utilisation des sommes collectées dans l'école : achats de fournitures spécifiques pour les élèves, cofinancements de projets culturels... (FICHE 7/D)
- ▶ **Evoquer la protection des dommages causés ou subis par l'enfant.**
- Expliciter les types d'assurances qui protègent l'enfant dans différentes situations (sorties, incidents,...)
- Vérifier pour chacun l'existence d'une assurance scolaire (parfois déjà prise en charge par les garanties familiales) (FICHE 7/D)
- ▶ **Découvrir les contenus du règlement intérieur de l'école.**
- Repérer les différentes parties du document et les thèmes importants. (FICHE 7/D)
- ▶ **Pouvoir participer aux élections.**
- Identifier les modalités de l'élection et du vote.
- Découvrir les supports écrits des élections de parents et préparer la visite d'un délégué.

A2/RE

APPROPRIATION



A1.1/PE-3

- ▶ **Répondre à l'invitation à une réunion de parents sur le carnet de liaison.**
- Rédiger ou recopier un mot répondant à la proposition émise par l'école.
- S'entraîner à produire une réponse affirmative ou négative avec une justification. (FICHE 7/E)
- ▶ **S'organiser pour participer à une sortie ou à une fête de l'école.**
- Repérer la demi-journée concernée dans un calendrier. Organiser son emploi du temps et planifier la préparation d'un repas ou la garde d'un enfant en bas âge.
- ▶ **Prendre connaissances des droits et devoirs des élèves dans le règlement intérieur.**
- Expliciter le vocabulaire spécifique récurrent : devoir, respecter, droit, interdit, autorisé, s'abstenir, dangereux, objets, ...
- Identifier l'objectif de chaque article du règlement et le reformuler à l'oral.
- Proposer la réalisation écrite d'un règlement intérieur simplifié.
- ▶ **Détailler les missions des délégués.**
- Rencontrer et interroger un délégué de parents sur son rôle de représentant des parents.
- Présenter les différentes assemblées, conseil d'école, conseil d'administration, auxquelles il participe.
- Expliquer la démarche pour qu'un parent puisse se présenter sur une liste officielle de parents d'élèves.

A1/RO-1



SÉANCE 1 OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET DÉROULEMENT

1/ COMMUNIQUER AVEC L'ÉCOLE

Supports et matériel : mots dans un carnet de correspondance, assurance scolaire, Fiche E

Entrée par un questionnement

Activités collectives. Quand venez-vous à l'école ? Dans quel but ? De quelle manière y êtes-vous invités ? Comment l'école communique-t-elle avec vous ?

Activités en petits groupes.

Les parents lecteurs lisent les messages figurant dans le carnet de correspondance. Les DE recherchent certains mots : réunions, vacances, assurance, coopérative, fête, absence. Chaque groupe classe les différents sujets évoqués par catégorie. Les participants identifient plus finement le contenu des messages : jour, horaire, prix, justificatifs demandés... Le professeur explique le lexique inconnu.

Entrée par un questionnement**Activités collectives.**

A partir des documents relatifs à l'assurance scolaire, l'intervenant interroge : avez-vous eu ce document ? Qui a souscrit à l'assurance scolaire ? Pourquoi les enfants doivent-ils être assurés ?

L'intervenant détaille les temps couverts par l'assurance de l'école (temps de classe) et ceux couverts par l'assurance individuelle (récréation, cantine, trajet maison-école, sorties...) ainsi que les différents types d'assurances.

Les parents répertorient les circonstances qui peuvent nécessiter le recours à l'assurance et vérifient que leur enfant est bien couvert.

2/ CONNAÎTRE LES RÈGLES DE L'ÉCOLE

Supports et matériel : le règlement de l'école

Entrée par un questionnement**Activités collectives.**

L'intervenant questionne sur les règles de l'école : Que connaissez-vous des règles de l'école ? Pourquoi existent-elles ? Que se passe-t-il si on ne les respecte pas ? Comment s'appelle le document qui les regroupe ?

Activités en petits groupes.

Les participants observent le règlement, comptent le nombre d'articles ou repèrent les thèmes (fréquentation scolaire, horaires, respect de l'autre) Les DO lisent les articles, les autres parents expliquent à l'oral. (*Fiche 7/D*)

3/ COMPRENDRE LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS DE PARENTS**Entrée par un questionnement**

Activités collectives. Avez-vous déjà voté auparavant ? Comment se déroule une élection ? Pourquoi est-il important de voter ? Qu'est-ce qu'un délégué de parents d'élèves ? Connaissez-vous les délégués de l'école ? Les avez-vous déjà rencontrés ? A quelles occasions ? Quel est leur rôle ?

L'intervenant reprend les différents réponses données pour préciser le rôle des délégués (participation au conseil d'école, lien avec les parents...).

Une rencontre avec un délégué est prévue dans une séance suivante. Des questions à lui poser sont préparées, avec l'aide de l'intervenant, notées au tableau, corrigées puis listées.

SÉANCE 2 OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET DÉROULEMENT

1/ COMMUNIQUER AVEC L'ÉCOLE

Supports et matériel : mots dans un carnet de correspondance, assurance scolaire, document de la coopérative

Activités en binômes. Les participants répondent à différents messages : cochent la bonne case, signent, rédigent un mot avec une justification ou expliquent ce qu'ils devront faire : payer, garder leur enfant à la maison, fournir des documents ...(*Fiche 7/E*)

Observation du document de la coopérative

Activités collectives. Savez-vous ce qu'est la coopérative et comment est utilisé l'argent recueilli ? Est-il obligatoire de donner de l'argent ?

Activités en petits groupes.

Les parents lecteurs lisent aux autres les informations relatives à la coopérative scolaire. L'intervenant reprend pour expliciter le lexique inconnu.

Observation de mots concernant une sortie et la fête de l'école

Activités en binômes. Les DO lisent le message et aident les DE à repérer les mots « j'autorise, sortie, fête », le jour et l'heure, et le coût ou la

participation demandés. Les DE repèrent dans un agenda le jour de la fête.

Les parents des groupes intermédiaires et confirmés expliquent de quelle façon ils doivent s'organiser pour y participer.

2/ CONNAÎTRE LES RÈGLES DE L'ÉCOLE

Supports et matériel : le règlement de l'école, Fiches 7/D et 7/F

Activités en petits groupes.

Les participants reprennent chaque article, le vocabulaire spécifique est explicité par l'intervenant puis les parents reformulent les contenus et rédigent un règlement simplifié.

Activités individuelles.

Chaque parent indique sur la Fiche 7/F ce qui est interdit ou autorisé.

3/ COMPRENDRE LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS DE PARENTS

Supports et matériel : profession de foi, listes des représentants, fiche expliquant les modalités de vote.

Observation des documents liés au vote.**Activités en binômes**

(DE+DO). Les DE recherchent des informations saillantes :

les titres, les dessins, les mots vote, élection.... Les DO lisent les documents, les parents des groupes intermédiaires et confirmés font des hypothèses sur les mots inconnus. L'intervenant reprend l'ensemble du vocabulaire spécifique : profession de foi, liste, scrutin, urne, bulletin, isolement, vote nul...

Activités collectives. Si la visite est possible, les parents se déplacent dans le lieu où le vote est organisé afin d'observer l'organisation de la salle (urne, isolement). Le délégué des parents est reçu dans l'atelier. Les participants posent leurs questions à tour de rôle. L'intervenant enregistre les échanges afin de retravailler la compréhension des informations transmises lors d'une séance suivante.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Fréquentation et obligation scolaire :

1. La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.
2. Les parents doivent signaler à l'école l'absence de leur enfant dès qu'elle se produit. Les absences sont consignées chaque demi-journée dans le registre spécial tenu par le maître.
3. Toute absence qui n'aurait pas été sollicitée ou justifiée est signalée aux parents qui doivent en faire connaître les motifs avec production, le cas échéant, d'un certificat médical.

Horaires :

8h30 à 11h30, 13h à 16h Les élèves sont accueillis à partir de 8h20 et 12h50.

Surveillance et vie scolaire :

La surveillance des élèves durant les heures d'activité scolaire est continue et leur sécurité est constamment assurée. De ce fait, il est interdit aux élèves de rentrer ou sortir de l'école avant l'heure, de rester seuls en classe et de parcourir les couloirs sans autorisation.

Règles de vie à l'école :

En début d'année scolaire, chaque classe établit des règles de vie consignées dans un des cahiers de l'élève (de correspondance ou d'éducation civique) et signées par les élèves et les parents.

Tenue vestimentaire :

Les élèves portent une tenue adaptée aux lieux et aux activités scolaires (classes de cours, gymnase, cour de récréation...).

Laïcité :

Conformément aux dispositions de l'article L. 141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Sanctions :

Un enfant dont le comportement perturbe la classe ou peut être dangereux pour lui-même ou pour les autres pourra être isolé momentanément et sous surveillance.

Les manquements au règlement intérieur ou aux règles de vie instaurées dans la classe donneront lieu à des sanctions proportionnelles à la gravité et à la répétition des fautes commises. Ces sanctions seront portées à la connaissance des parents.

Sécurité :

Les objets dangereux tels que couteaux, briquets... ainsi que les sucettes sont interdits à l'école.

Concertation entre les familles et les enseignants :

À la rentrée, l'enseignant réunit les parents d'élèves de sa classe pour présenter l'année scolaire. Les parents qui souhaitent le rencontrer doivent lui demander un rendez-vous.

Coopérative :

Les chèques des parents adressés à l'école sont libellés à l'ordre de l'OCCE.

Signature des parents :

ASSURANCE SCOLAIRE
MATERNELLE / ÉLÉMENTAIRE

À partir de **9,90€** par an **-20%**

La MAE protège plus de 8 millions d'enfants.
Attestation immédiate sur mae.fr

2012 2013

le MAE
Depuis 1922

MON PREMIER ASSUREUR

02 32 83 60 75
0 820 000 070

ÉCOLE

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Nom de l'élève :

Année : Gouardo

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN



CONSIGNE

- Débutants à l'écrit (DE) Identifiez le sujet du document 1 et complétez-le.
- Débutants à l'oral (DO) Expliquez oralement puis complétez le document 2.
- Intermédiaires Expliquez le sujet du document 3.
- Confirmés Indiquez ce qui est demandé aux parents dans les documents 4 et 5.

1

AUTORISATION À PHOTOGRAPHER L'ENFANT

Au cours des activités scolaires, spectacles ou anniversaires, nous prenons des photos pour permettre aux enfants de se souvenir, d'en parler en classe, de montrer à leurs parents.

- J'autorise l'école à photographier mon enfant
- Je n'autorise pas l'école à photographier mon enfant

Signature :

2

AUTORISATION DE SORTIE

J'autorise mon enfant _____ à participer avec sa classe à toute sortie de moins d'une demi-journée dans le cadre scolaire.

Les parents seront informés de chaque sortie.

Signature :

3



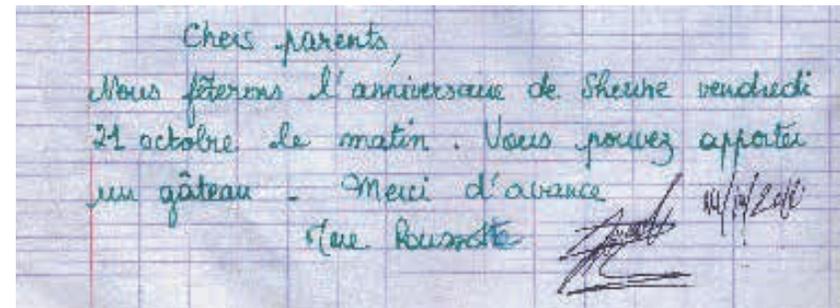
Ecole élémentaire
Pierre PERRET
Aubervilliers s/Oise

Votre enfant est élève à l'école et vous souhaiteriez mieux comprendre sa scolarité et connaître le fonctionnement de l'établissement. Nous proposons aux parents d'élèves un atelier pour travailler la langue française, rencontrer les acteurs de l'école et découvrir les documents et les règles de l'établissement : emploi du temps, carnet de liaison, bulletins de notes.

Nous vous invitons à venir découvrir l'atelier.

Le jeudi 17 octobre à 16 heures 30.

4



5

RÉUNION DE PARENTS

Vous êtes invités à la réunion de parents dans la classe de votre enfant **le vendredi 16 septembre à 18h00.**

Nous comptons sur votre présence.

Signature :



CONSIGNE

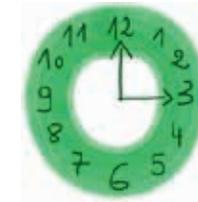
- **Débutants à l'écrit (DE)** Identifiez le sujet des vignettes 1 et 2 et placez les dans le tableau.
- **Débutants à l'oral (DO)** Expliquez le sujet des vignettes 3 et 4 et placez les dans le tableau.
- **Intermédiaires** Présentez les vignettes 5, 6, 7 et 8 et placez les dans la colonne qui convient.
- **Confirmés** Expliquez les vignettes 9, 10, 11 et 12 et placez les correctement dans le tableau.

L'ÉLÈVE DOIT	L'ÉLÈVE NE DOIT PAS



1

Avoir des vêtements adaptés



2

Être ponctuel



3

Respecter la laïcité



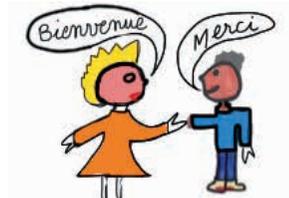
4

Abîmer le matériel de l'école



5

Prendre les cahiers et livres nécessaires



6

Respecter les règles de politesse



7

Se bagarrer



8

Étudier



9

Déchirer les livres



10

S'absenter sans raison



11

Apporter des médicaments



12

Venir avec des objets dangereux



ACTIVITÉ 1 : CHASSER L'INTRUS

Recherchez le mot qui n'a pas sa place dans chaque groupe :

● Débutants

un vote, une élection, une urne, un cartable, un délégué.

●● Intermédiaires

un bulletin de vote, une profession de foi, un professeur, un électeur, un isoloir.

●●● Confirmés

élire, voter, choisir, sélectionner, informer



ACTIVITÉ 3 : COMPRENDRE LE SENS D'UN MOT

Sans changer le sens de la phrase, remplacez le ou les mots soulignés par une des propositions entre parenthèses.

A. Les élèves sont accueillis à partir de 8h20.

(jusqu'à/pendant/dès/depuis)

B. Les objets dangereux tels que couteaux, briquets sont interdits à l'école.

(autorisés/défendus/conseillés/ permis)

C. La fréquentation régulière de l'école est obligatoire.

(exigé/facultative/libre/optionnelle)

D. Les parents doivent signaler à l'école toute absence de leur enfant.

(peuvent/sont obligés de/ne sont pas tenus de)

● Débutants a et b

●● Intermédiaires c et d

●●● Confirmés e et f

E. Les élèves portent une tenue adaptée aux lieux et aux activités scolaires.

(appropriée/inadéquate/non conforme)

F. Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse est interdit

(contrairement aux/selon les/en dépit des/ à l'opposé des)



ACTIVITÉ 2 : RECHERCHER LE SENS DU TEXTE

MADAME, MONSIEUR

Ce jeudi 21 juin, nous organisons une sortie au jardin des Plantes. Le rendez-vous est à 8h30 devant l'école. Soyez à l'heure pour que les enfants passent aux toilettes avant de partir et que nous arrivions tranquillement pour 9h30 maximum.

IMPORTANT : Nous vous demandons de préparer le pique-nique de votre enfant dans un sac à dos (le prix du repas de la cantine sera décompté du mois de juin).

Pouvez-vous prévoir dans chaque sac à dos une petite bouteille d'eau plutôt que des cannettes de jus de fruits sucrés.

Pour les vêtements : chaussures fermées style baskets (à préférer aux sandales) pour marcher facilement dans les allées, chapeau de soleil si la météo est favorable ou vêtement de pluie si nécessaire.



● Débutants

De quoi parle ce texte ?

d'une sortie

d'un pique-nique

À quelle heure est le rendez-vous ?

à 8h30

à 9h30

●● Intermédiaires

Qu'est-ce que les élèves doivent apporter ?

à manger et à boire

à boire seulement

une petite bouteille d'eau

du jus de fruits

●●● Confirmés

Comment les élèves doivent-ils être habillés ?

avec des baskets

avec des sandales

avec un chapeau de soleil

en fonction de la météo

avec des vêtements de pluie